

Cet **argumentaire** a pour but d'aider les **militants** à répondre aux **questions** des salariés concernant le dossier des **retraites**. Les questions ne sont pas exhaustives et la lecture des derniers tracts, la NVO spécial retraite, les différents sites internet de la **CGT** pourront compléter cette fiche.

Pourquoi cette réforme maintenant ?

Il y a au moins 2 raisons :

1. Préparation des élections présidentielles de 2012, en avançant le rendez-vous « retraite » en 2010.

Le gouvernement ne souhaitait pas passer cette réforme en 2012 comme il était prévu, afin d'aborder les élections présidentielles sereinement sans subir les conséquences d'une réforme impopulaire. Ainsi, il répond à la demande du MEDEF.

2. La « Crise Financière » est une bonne excuse à la « réforme. » Le gouvernement veut afficher, au monde des finances, sa rigueur de gestion en matière de dépenses publiques pour ne pas perdre sa note AAA délivrée par les agences de notations.

La période actuelle de crise financière mondiale est propice à toutes les réformes avec à l'appui un rapport du **Conseil d'orientation des retraites (COR)** instrumentalisé en l'axant de manière volontaire sur le catastrophisme.

Les agents RATP sont-ils concernés ?

Oui! L'ouverture des droits de départ à la retraite à la RATP a toujours été 60 ans,

Toutefois les agents du métro et du RER, entre autres, peuvent partir en retraite avant et à conditions d'avoir atteint l'âge de 50 ans et 25 ans de service. De plus, en étant entrés avant le 01/01/2009, ils bénéficient du 1/5^{ème}. Soit une année bonifiée tous les 5 ans (5 maximum).

Néanmoins le montant de la pension est toujours calculé sur la base de la durée de cotisation légale, 40 ans aujourd'hui, nécessaire pour atteindre une pension équivalente à 75% du salaire statutaire (moyenne calculée sur les 6 derniers salaires). Donc la pension est au prorata des trimestres cotisés. **Ex: A 50 ans, avec 25 années de service + 5 années bonifiées = 47,3% du salaire !**



Propagande gouvernementale ...



Une campagne de com' d'un montant de 5 millions d'€. commandée par le gouvernement tellement sûr du bien fondé de sa réforme !!!

Les propos d'Eric Woerth la veille de la manifestation ne sont pas une coïncidence. Ils ont pour but de créer un flou dans l'esprit des salariés et d'opposer le public et le privé.

Pourtant, les choses sont claires : nous serons touchés également par ces mesures avec une petite différence, la mise en

œuvre du calendrier.

« Cette harmonisation sera établie dans le temps : l'allongement de la durée de cotisation se fera à raison de deux trimestres par an, ce qui permet d'atteindre les 40 ans de cotisation en 2012. La durée de cotisation aura ensuite vocation à évoluer comme dans le régime de la*

fonction publique. » (Extrait du Document d'orientation relatif à la réforme des régimes spéciaux de retraite d'octobre 2007.)

1993, 1995, 2003, 2007 sont autant de dates qui doivent nous rappeler le décalage systématique des mises en œuvre des réformes entre public et privé.

La CGT s'insurge contre le discours du gouvernement à propos de l'allongement de l'espérance de vie qui serait une véritable catastrophe !

Pourquoi des grandes journées d'action à intervalles réguliers ?

Pour la CGT RATP, la grève et le blocage des transports ne sont pas une fin en soi. Elle a pour but de faire monter le rapport de force dans la rue. Le gouvernement doit voir que **les salariés du Privé et du Public** sont opposés à ses projets. La CGT a pourtant, dès le départ, fait des propositions cohérentes, mais elles ont été très vite balayées par le gouverne-

ment qui dissimule ses véritables intentions.

Dans ce rapport de force, les médias et la Communication sont primordiaux. On l'a vu lors des manifestations anti-

CPE.

Le calendrier proposé par le gouvernement nous impose aussi de réagir avec URGENCE et nous obligera à multiplier et rapprocher les actions.



En plus des journées d'action, la CGT a lancé une campagne de cartes pétitions pour sensibiliser le plus grand nombre de salariés sur les propositions de notre organisation. L'objectif est de remonter au ministère du travail, 1 million de signatures. Organisons des HIS en ligne et en terminus pour atteindre cet objectif et descendre dans la rue le plus nombreux possible.

L'allongement va-t-il régler le problème ?

Non car ça ne règle pas le problème de financement. Ainsi, on peut être actif jusqu'à 70 ans sans faire rentrer de l'argent dans les caisses (maladie, chômage..).

L'allongement est en réalité une manière déguisée de baisser le montant des pensions. Avec le système de « décote » pour chaque annuité manquante, le départ avant le taux plein est un sacrifice financier important...

Ce qui amène à deux possibilités, la chance d'être en activité jusqu'au taux plein, ou par anticipation « capitaliser » pour partir à un âge décent, mais sans garantie de récupérer sa mise compte tenu des fluctuations des marchés financiers.



Comment financer ?

En s'attaquant aux vraies causes du déficit de la caisse : la baisse des recettes.

Les causes de cette baisse sont multiples :

- Chute de l'em-

ploi : Niveau record du chômage actuel.

- Exonérations fiscales et des cotisations patronales
- politique salariale en baisse

- rémunérations basées sur des primes non socialisées (de fonction, intéressement, DIL, POS, PQS, etc.)

La démographie est un leurre pour éviter le débat sur le financement, cœur de la problématique des retraites.

Quels sont les remèdes ?

Il y en a de nombreux :

- Politique de l'emploi ambitieuse car plus de salariés, c'est plus de cotisations qui entrent dans les caisses. 1 million d'emplois supplémentaires c'est 15 millions d'euros de cotisations en plus.
- élargir l'assiette

de cotisation vers les produits et revenus financiers, les stocks options...

- faire évoluer la politique salariale en intégrant les primes dans les salaires et pas seulement dans la rémunération, donc les primes doivent être soumises à cotisations sociales.

- augmenter significativement les salaires,
- modifier le système d'exonération systématique

des cotisations patronales en favorisant l'emploi et non les bénéfices.



En matière de protection sociale et de retraite, il n'y a pas de solidarité sans obligation. Le principe par répartition a largement fait ses preuves dans ce domaine.

www.cgt-ratp.fr



Et si on laisse faire ?

Si on ne change pas le financement, à terme on remet en cause le fonctionnement par répartition, la solidarité.

Définition de la retraite par répartition :

Un système de retraite par répartition organise le financement des retraites par des prélèvements obligatoires auprès des actifs redistribués aux retraités sous forme de pension. Les actifs ne cotisent pas pour eux-mêmes plus tard, mais pour les retraités d'aujourd'hui, et leur retraite sera assurée par les actifs de demain.

Le véritable objectif du gouvernement est de pousser progressivement les futures générations de salariés à se tourner vers la capitalisation.

Définition de la retraite par capitalisation :

Dans le système par capitalisation, les actifs constituent une épargne, placée sur les marchés financiers en attendant et dans laquelle ils puiseront le moment venu pour financer leur retraite. Les pensions sont alimentées par une épargne antérieure, et pas par une redistribution entre actifs et retraités.

Y a-t-il un risque ?

Oui ! Une crise financière par exemple... Et c'est encore un moyen supplémentaire de faire des bénéfices sur le salariat ! Et de faire supporter aux seuls salariés le poids du financement de leurs retraites... en exonérant les patrons de toute participation.

Oui ! Les fonds de pension Américains nous montrent bien actuellement que les marchés financiers sont loin d'être sûrs et qu'on ne peut faire confiance à un régime de retraite reposant sur les

marchés financiers.

Sous couvert de crise et du problème de financement des retraites, le gouvernement remet en cause un système solidaire.

Il tend à faire rentrer les salariés dans un système financier qui est la cause de tous nos malheurs, ce qui libèrera l'État de ses obligations et n'assurera en rien le montant de nos pensions.

>>> En savoir +

www.cgt.fr

**"Il n'y a plus
que la rue pour
défendre la retraite
à 60 ans"**
Bernard Thibault

Rien n'est Joué !

**Pour exiger et imposer
un autre financement
de nos retraites,
MARDI 7 SEPTEMBRE**

**Journée d'Action et de
Manifestation**